

# **TRADUCTION ET TERMINOLOGIE**

**MAÎTRISE**

**MAÎTRISE AVEC MÉMOIRE**

**DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES**

**FASCICULE PÉDAGOGIQUE**

**2018-2019-2020**

**TABLE DES MATIÈRES**

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
RENSEIGNEMENTS SUR L'ADMINISTRATION DES PROGRAMMES	5
PROFESSEURS	6
OBJECTIFS	7
ADMISSION	8
ENCADREMENT	9
COMITÉ DE PROGRAMME	9
DESCRIPTION DES PROGRAMMES	10
PRÉCISIONS AU SUJET DE L'ESSAI	11
PRÉCISIONS AU SUJET DU STAGE	14
PRÉCISIONS AU SUJET DU MÉMOIRE	16
COURS OFFERTS EN 2017-18	19

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Pour être admissible aux programmes de 2<sup>e</sup> cycle en traduction et terminologie, il faut d'abord avoir un baccalauréat. Pour les détenteurs d'un baccalauréat en traduction de l'Université Laval, la seule condition est la preuve de l'obtention du baccalauréat avec une moyenne cumulative d'au moins 3 sur 4,33. Pour les détenteurs d'un baccalauréat dans une discipline autre que la traduction, si vous remplissez les conditions générales d'admission aux études de 2<sup>e</sup> cycle, et avez au moins une moyenne de 3 sur 4,33, un examen d'admission permettra d'évaluer votre aptitude à la traduction. Cet examen consiste en une traduction en français d'un texte anglais et en un résumé en français d'un texte anglais. Différentes séances sont organisées tout au long de l'année. Nous pouvons également vous faire passer l'examen au moment qui vous convient le mieux, mais cela doit évidemment être avant le début des classes, idéalement avant le 15 août pour une admission à l'automne, et avant le 15 décembre pour une admission à l'hiver. Si vous préférez, nous pouvons aussi vous le faire passer à distance, sous la supervision d'un de vos professeurs, dont vous voudrez bien nous donner les coordonnées pour que nous prenions contact avec lui.

À noter que nos programmes sont essentiellement conçus pour les francophones. Ceci dit, nous accueillons chaque année quelques étudiants non francophones, mais le niveau de leur français doit être à peu près équivalent à celui d'un francophone. L'examen d'admission nous permet en général d'évaluer cela avec assez de justesse. Quant à la manière de se préparer à l'examen, il n'y a guère de méthode miracle. L'objectif est d'évaluer la qualité du français écrit et la bonne compréhension de l'anglais. Pour les anglophones, la compréhension de l'anglais ne devrait évidemment pas faire problème. Reste le français écrit. Outre la bonne qualité de la langue, il faut surtout faire attention aux calques et autres influences possibles de l'anglais sur le plan du lexique, de la syntaxe et du style. Il est possible de reprendre l'examen un an plus tard en cas d'échec. En outre, si vous avez un échec mais avec une note tout de même acceptable, par exemple entre 60% et 70% (la note de passage est de 70%), nous pourrions vous accepter mais avec quelques cours ou un trimestre de cours préparatoires.

Le programme n'est pas contingenté. Nous acceptons les admissions à l'automne et à l'hiver, mais il est préférable d'entrer dans le programme à l'automne, surtout en raison du cours TRD-7000 Traduction générale, qui est en quelque sorte la porte d'entrée de la maîtrise.

### 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> cycle ?

Si vous hésitez entre les programmes de 2<sup>e</sup> cycle en traduction et terminologie (maîtrise, maîtrise avec mémoire ou diplôme d'études supérieures spécialisées) et le baccalauréat en traduction, il faut savoir que les profils des étudiants des programmes de bac et de maîtrise sont en général fort différents.

Les étudiants du bac suivent souvent un parcours traditionnel – cégep en langues, en langues et traduction ou en littérature, entrée à l'université tout de suite après le cégep –, et ils visent l'obtention d'un diplôme le plus rapidement possible, pour pratiquer un métier dont ils savent qu'il est très en demande. Le baccalauréat prend trois ans à temps plein. Les cours sont dispensés à des groupes de taille assez importante, selon un modèle pédagogique où l'enseignant a le rôle principal d'animation (cours magistral, discussion de travaux, tests, etc.). La première année du programme est consacrée en grande partie au perfectionnement des compétences linguistiques. Le programme se distingue par le grand nombre de cours de

traduction proprement dite.

Les étudiants de la maîtrise viennent au contraire d'horizons très variés. Les programmes de 2<sup>e</sup> cycle durent deux ans à temps plein. La formule pédagogique est celle du séminaire, dans lequel les étudiants (au nombre de 8 à 15, généralement) font une contribution importante, par des exposés, des discussions, etc. Ils disposent d'une plus grande autonomie, par exemple dans le choix des textes à traduire, des sujets de présentation, des problématiques de recherche (cadre théorique, méthodologie), etc. Les étudiants ont des origines, des formations et des âges variés, et au moment de s'inscrire ils ont déjà un bagage assez riche. En général, on tient pour acquis que les étudiants de 2<sup>e</sup> cycle possèdent déjà les compétences linguistiques nécessaires (connaissance de la grammaire du français, familiarité avec les dictionnaires et autres ouvrages de référence, compétences assez développées en expression écrite, connaissance approfondie de la langue de départ); peu de temps est consacré à l'acquisition et au perfectionnement de ces compétences dans les séminaires. À noter que la grande majorité des étudiants de 2<sup>e</sup> cycle n'ont pas de formation en traduction. Ils sont plutôt des spécialistes d'un domaine donné, dans lequel ils veulent devenir traducteurs, plutôt que de pratiquer dans le domaine même où ils ont été formés, et dans lequel ils ont souvent travaillé quelques années. Nous avons ainsi des ingénieurs, des biologistes, des philosophes, des littéraires, des musiciens, des avocats, etc. Cela rend nos séminaires fort intéressants ! Plusieurs viennent ainsi du marché du travail plutôt que du bac directement. Même si la plupart des étudiants n'ont pas reçu de formation en traduction, bon nombre ont pratiqué la traduction, de façon autodidacte souvent, et, ayant aimé l'exercice, souhaitent parfaire leurs connaissances dans le domaine.

#### Maîtrise, maîtrise avec mémoire, DESS

Au 2<sup>e</sup> cycle, outre la maîtrise, nous avons également un DESS (Diplôme d'études supérieures spécialisées), qui peut se faire en un an. Il s'agit en gros de la même scolarité que celle de la maîtrise (3 crédits de plus), mais sans l'essai. Il va de soi que le diplôme de maîtrise est plus reconnu que le DESS. La passerelle entre les deux programmes est toutefois quasi automatique. Vous pouvez donc entrer dans l'un des deux programmes et, avant de diplômé, passer à l'autre au moyen d'un simple formulaire.

À noter enfin que la maîtrise accorde également une place plus importante à la réflexion théorique que le bac. Cet aspect théorique est cependant plus marqué à la maîtrise avec mémoire qu'à la maîtrise avec essai, l'essai (et éventuellement le stage) offrant une formation pratique très solide. La maîtrise avec mémoire se distingue en outre de la maîtrise avec essai en ceci que le mémoire ne peut être constitué d'une traduction. Il s'agit plutôt d'une réflexion sur un aspect théorique nouveau, ou sur une question connue à laquelle l'étudiant souhaite apporter un éclairage neuf. Cela se rapproche en fait d'une courte thèse (autour de 100 pages).

#### Reconnaissance professionnelle

Pour ce qui est de la reconnaissance professionnelle, l'ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ) ne reconnaît aucun étudiant automatiquement, qu'il soit du bac ou de la maîtrise. Dans chaque cas il faut respecter certaines exigences, années d'expérience, mentorat, etc. Il faut savoir en outre qu'après de longues années de négociation, l'OTTIAQ vient enfin d'attribuer le même statut à la maîtrise qu'au bac, ce qui signifie que le processus d'accréditation pour les détenteurs d'un diplôme de maîtrise est maintenant, comme ce fut toujours le cas pour les finissants du baccalauréat, de 2 ans après l'obtention du diplôme (au lieu de 5 ans). Pour plus de détails, il vaut mieux consulter directement l'OTTIAQ – c'est un dossier délicat, et toujours en changement. Voici l'adresse de l'OTTIAQ :

[http://www.ottiaq.org/index\\_fr.php](http://www.ottiaq.org/index_fr.php)

Il faut enfin noter que l'agrément n'est pas obligatoire pour travailler comme traducteur professionnel et que les programmes aux deux cycles forment des traducteurs très compétents et professionnels, qui s'insèrent généralement sans problème au marché de travail. Et la demande étant très grande, il n'y a aucun souci à se faire. Sachez aussi que pour les postes à salaire, comme au gouvernement du Québec, le fait de détenir une maîtrise vous permet automatiquement d'avoir un échelon plus élevé et donc un salaire plus élevé.

#### Frais de scolarité

Les frais de scolarité sont établis selon votre statut au Québec. À noter qu'il y a des possibilités d'exonération de frais majorés, en vertu d'ententes signées entre différents pays et le gouvernement du Québec, ou parfois directement avec l'Université Laval, selon un système de quotas. Cela permet à l'étudiant de payer les mêmes frais qu'un étudiant québécois plutôt que les frais majorés imposés généralement aux étrangers, qui peuvent être de près de trois fois plus élevés que ceux imposés aux étudiants québécois.

Vous pouvez vous renseigner auprès de l'Ambassade du Canada dans votre pays, et au Bureau international de l'Université Laval, à l'adresse suivante :

<http://www.bi.ulaval.ca/>

Pour toute autre précision concernant les frais de scolarité, voir le site suivant :

<http://www.sf.ulaval.ca/droitsscolarites/default.html>

Pour toute question concernant les bourses, voir le site suivant :

<https://www.bbaf.ulaval.ca>

ou :

<http://www.lli.ulaval.ca/bourses-et-aide-financiere/soutien-financier-a-la-reussite/>

Pour la demande d'admission en ligne, voir le site suivant :

<http://www2.ulaval.ca/admission/deposez-votre-demande-dadmission.html>

## RENSEIGNEMENTS SUR L'ADMINISTRATION DES PROGRAMMES

Les étudiants peuvent obtenir les renseignements relatifs à l'administration de leur programme en s'adressant à la Gestion des études, au local 3248 du pavillon Charles-De Koninck. C'est là que s'effectuent toutes les opérations administratives.

Agente de gestion des dossiers étudiants, programmes de 2<sup>e</sup> cycle en traduction et terminologie :

Pascale Ruel  
Tél. : 656-2131 poste 2267  
Courriel : [gestion.lit@fl.ulaval.ca](mailto:gestion.lit@fl.ulaval.ca)  
Bureau : DKN-3248

Toutes les questions d'ordre pédagogique relèvent du directeur des programmes.

Directeur des programmes de 2<sup>e</sup> cycle en traduction et terminologie :

Louis Jolicoeur  
Tél. : 418 656 2131 poste 5743  
Courriel : [Louis.Jolicoeur@li.ulaval.ca](mailto:Louis.Jolicoeur@li.ulaval.ca)  
Bureau : DKN-4231



## **OBJECTIFS**

### **Maîtrise**

La maîtrise en traduction et terminologie a pour objectif de permettre à l'étudiant d'apprendre à travailler sur les aspects théoriques et pratiques de la traduction, générale et spécialisée, et à faire de la recherche systématique en terminologie unilingue et multilingue. L'étudiant peut aussi, par l'étude approfondie de traductions existantes, développer son potentiel de réviseur bilingue. Le programme vise également à former des traducteurs spécialisés, c'est-à-dire des personnes aptes à travailler sur des problèmes de traduction dans un domaine particulier, d'où l'importance marquée accordée à la terminologie dans ce programme.

### **Maîtrise avec mémoire**

La maîtrise en traduction et terminologie avec mémoire a pour but de permettre à l'étudiant d'apprendre à travailler sur les aspects plus théoriques que pratiques de la traduction, tant générale que spécialisée, et à faire de la recherche systématique en terminologie unilingue et multilingue.

Le programme de maîtrise avec mémoire vise notamment à préparer l'étudiant à la recherche fondamentale et aux études de 3<sup>e</sup> cycle.

### **Diplôme**

Le DESS en traduction et terminologie a pour but de permettre à l'étudiant d'apprendre à travailler sur les aspects théoriques et pratiques de la traduction, tant générale que spécialisée, et de la terminologie.



## ADMISSION

Est admissible sans examen :

- le titulaire d'un baccalauréat en traduction, ou son équivalent, dont la moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, est d'au moins 3 sur 4,33;
- le membre agréé d'un ordre professionnel reconnu dans le domaine de la traduction.

Est admissible avec examen :

- le titulaire d'un baccalauréat dont la moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, est d'au moins 3 sur 4,33. L'examen d'admission comprend une traduction de l'anglais au français et un résumé en français d'un texte anglais. Pour réussir à l'examen d'admission, il est essentiel d'avoir une connaissance approfondie de l'anglais et du français, ainsi que des aptitudes pour la traduction.

### Sessions d'admission

Ces programmes acceptent de nouveaux candidats aux sessions d'automne et d'hiver, mais il est fortement recommandé de privilégier la session d'automne.

### Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son examen d'admission, s'il y a lieu, et de l'ensemble de son dossier. Une scolarité préparatoire non contributive (3 à 15 crédits) peut être imposée en fonction des résultats de l'examen du candidat.

## **ENCADREMENT**

### **Conseiller (maîtrise) ou directeur de recherche (maîtrise avec mémoire)**

L'encadrement est assuré surtout par le professeur qui joue le rôle de conseiller ou de directeur de recherche de l'étudiant. Ses tâches principales consistent à :

- Conseiller l'étudiant dans le choix de sa scolarité.
- Guider l'étudiant dans sa recherche en vue de l'essai ou du mémoire.
- Approuver le projet de recherche de l'étudiant.
- Autoriser le dépôt de l'essai ou du mémoire en vue de l'évaluation. Cette autorisation signifie qu'à ses yeux la recherche peut être soumise à la critique, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit exempte d'erreurs.

Les étudiants doivent avoir choisi, idéalement dès la fin du premier trimestre, un conseiller ou un directeur.

## **COMITÉ DE PROGRAMME**

Le Comité de programme réunit les programmes de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles et est composé de trois professeurs et de trois étudiants élus par les associations étudiantes. Les professeurs sont élus pour trois ans, les étudiants pour un an. Les étudiants peuvent également nommer des membres suppléants. Le Comité étudie toutes les questions relatives à l'orientation des programmes : objectifs, séquences de cours, exigences de la recherche, encadrement.

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES

### Maîtrise (45 crédits)

<http://www2.ulaval.ca/les-etudes/programmes/repertoire/details/maitrise-en-traduction-et-terminologie-ma.html> - description-officielle&structure-programme

Sous réserve de l'approbation du directeur ou de la directrice de recherche et de la direction de programme, un ou deux cours hors programme pourront également figurer dans la liste de cours à option.

### Maîtrise avec mémoire (45 crédits)

<http://www2.ulaval.ca/les-etudes/programmes/repertoire/details/maitrise-en-traduction-et-terminologie-avec-memoire-ma.html> - description-officielle&structure-programme

Sous réserve de l'approbation du directeur ou de la directrice de recherche et de la direction de programme un ou deux cours hors programme pourront également figurer dans la liste de cours à option.

### DESS (30 crédits)

<http://www2.ulaval.ca/les-etudes/programmes/repertoire/details/diplome-detudes-superieures-specialisees-en-traduction-et-terminologie.html> - description-officielle&structure-programme

Sous réserve de l'approbation du directeur ou de la directrice de recherche et de la direction de programme, un ou deux cours hors programme pourront également figurer dans la liste de cours à option.

## PRÉCISIONS AU SUJET DE L'ESSAI

TRD-6002 Essai en traduction

a) Traduction d'un texte de 7500 mots, accompagnée d'un commentaire d'une vingtaine de pages qui reflète une connaissance des problèmes théoriques de la traduction. Après une mise en contexte de la traduction (présentation du texte et de l'auteur), le candidat expose sa méthode et les difficultés qu'il a dû résoudre.

OU

b) Étude d'une traduction existante, retraduction d'un texte ou comparaison de traductions (60 pages maximum). Dans le cas de la retraduction d'un texte, le candidat doit justifier son choix du texte.

TRD-6004 Essai en terminologie

Étude bilingue, dans un domaine ou un sous-domaine terminologique, portant sur 20 notions. L'étudiant doit exposer la méthode utilisée, faire un commentaire linguistique d'une vingtaine de pages et fournir les dossiers terminologiques.

### Projet d'essai

Dès la fin du premier trimestre, ou au plus tard avant la fin du deuxième trimestre d'inscription, l'étudiant détermine avec son conseiller le sujet de son essai et en avise la direction de programme. Il est normal que l'étudiant communique régulièrement avec son conseiller pendant la rédaction de son essai.

### Présentation de l'essai

Sous réserve de l'approbation du conseiller et de la direction de programme, la langue de départ des traductions et des études terminologiques peut être une des langues enseignées au Département de langues, linguistique et traduction. La langue d'arrivée est obligatoirement le français ou l'anglais. Le français est la langue de rédaction de l'essai. Toutefois, dans le cas d'une traduction vers l'anglais, le commentaire peut se faire en anglais. Les évaluateurs tiennent compte de la qualité de la langue de rédaction.

Le commentaire de traduction est un texte suivi qui comporte des sections et sous-sections numérotées ainsi qu'une table des matières et une bibliographie (ne pas oublier de prendre des notes tout au long de la traduction, sinon, à la fin, il sera un peu tard pour vous souvenir de tout ce qui a pu vous frapper pendant la traduction).

**Sur le plan du contenu**, le commentaire doit :

- décrire le texte de départ (type de texte, fonction, public visé, auteur, etc.) et le situer dans le domaine ou sous-domaine auquel il appartient;
- exposer les particularités du genre de texte (médical, technique, scientifique, littéraire, etc.) auquel appartient le texte de départ;
- décrire les contextes de production de l'original et de la traduction et expliquer la démarche

ainsi que le cadre théorique adoptés pour traduire le texte, en fonction du type de texte, de son origine, de sa fonction et de ses destinataires (ou, en d'autres mots, préciser le postulat traductif);

- décrire les difficultés de traduction rencontrées, divisées par catégorie; par exemple : lexicque, grammaire, culture, contexte, niveau de langue, style, nécessité d'adaptation, modulation, etc.
- justifier les principales décisions de traduction et les principaux choix terminologiques;
- exposer la méthodologie mise de l'avant pour trouver de la documentation spécialisée dans le domaine, pour effectuer les recherches terminologiques, etc.
- le cas échéant, présenter les outils informatiques spécialisés qui ont été utilisés (concordancier unilingue ou bilingue avec corpus créé pour les besoins de l'essai, logiciel de mémoire de traduction, extracteur de termes, etc.) et expliquer en quoi ils ont été utiles.

**Sur le plan du style et de la forme**, le commentaire doit :

- témoigner de votre maîtrise du métalangage de la traduction (modulation, étoffement, explicitation, implicitation, etc.);
- témoigner d'une connaissance de base des courants théoriques de la traduction;
- faire référence à des écrits théoriques ou didactiques sur la traduction.

La bibliographie qui accompagne le commentaire comprend les ouvrages cités dans celui-ci de même que les sources consultées à des fins documentaires et terminologiques. L'étudiant peut aussi fournir une liste des personnes consultées. Si le texte choisi est très spécialisé, fournir en annexe au commentaire de traduction un lexique bilingue dans lequel les termes français seront accompagnés d'au moins deux sources, dont une source unilingue française dans laquelle le terme aura été attesté. Ce lexique peut prendre la forme d'un simple tableau en trois colonnes :

Terme anglais	Terme français	Source(s) du terme français
---------------	----------------	-----------------------------

L'essai est rédigé à double interligne et déposé en version électronique, en trois fichiers distincts.

**Fichier 1** : le commentaire (vingt pages à double interligne), sa bibliographie (qui ne compte pas dans les vingt pages) et, le cas échéant, un lexique bilingue avec mention des sources pour les termes français (ce lexique ne compte pas non plus dans les vingt pages).

**Fichier 2** : le texte de départ

Présentez le texte de départ dans sa version originale.

S'il s'agit d'un article provenant d'une revue spécialisée, téléchargez-le (en format PDF, si possible), ou numérisez-le (en format PDF). S'il s'agit d'un extrait de livre, téléchargez ou numérisez l'extrait en question (en format PDF, si possible) ainsi que la page titre et la table des matières. S'il s'agit d'un texte provenant d'un site Internet, sauvegardez-le en format PDF (si possible) ou faites un copier-coller dans Word, en prenant soin de fournir l'adresse du site ou de la page d'origine du texte.

Si vous traduisez seulement une partie d'un chapitre ou d'un article, il faut néanmoins joindre le chapitre ou l'article en entier. Vous prendrez soin, dans ce cas, d'indiquer clairement où commence la section qui a été traduite et où elle se termine.

**Fichier 3** : votre traduction

Présentez votre traduction en format Word.

### **Dépôt de l'essai et évaluation**

La version finale de l'essai (trois fichiers) est transmise par courriel au conseiller, qui l'achemine ensuite au deuxième évaluateur. La note est fixée entre les 2 évaluateurs.

Le deuxième évaluateur produit un bref rapport qui est envoyé à l'étudiant par l'agente de gestion des études. De même, les fichiers de l'essai annotés par cet évaluateur seront transmis à l'étudiant, le cas échéant (c'est-à-dire si l'évaluateur a inséré des commentaires dans ces fichiers, ce qui n'est pas toujours le cas).

**NOTE : Au cours du trimestre où il compte déposer son essai, l'étudiant doit être inscrit au cours TRD-6002 Essai en traduction ou au cours TRD-6004 Essai en terminologie. À noter également que les étudiants ont trois sessions au maximum pour terminer leur essai, après quoi ils se verront automatiquement attribuer la note E et devront payer de nouveau les crédits de l'essai pour le terminer.**

## PRÉCISIONS AU SUJET DU STAGE

TRD-6001 Stage en traduction (6 crédits)

Objectifs : application pratique des données théoriques acquises; approfondissement de la connaissance du marché du travail.

Contenu : travaux de traduction, dans un service public, une entreprise, un cabinet de traduction, un festival de cinéma (sous-titrage), ou auprès d'un traducteur d'expérience travaillant à son compte, pendant une période de huit semaines (plus ou moins 50 000 mots). Une rétroaction (révision) sur les travaux est essentielle. Un cumul d'expériences est accepté. En l'absence d'encadrement, un volume de travail supérieur à 50 000 mots peut être considéré comme une équivalence. À noter que ce cours, dont l'évaluation est fondée sur un rapport de stage et un rapport du donneur (ou des donneurs) d'ouvrage, n'est sanctionné que par une note de succès (P) ou d'échec (N).

TRD-6003 Stage en terminologie (6 crédits)

Objectifs : application pratique des données théoriques acquises; approfondissement de la connaissance du marché du travail.

Contenu : travaux de terminologie, dans un service public, une entreprise ou un cabinet, sous la supervision d'un terminologue, pendant une période de huit semaines. Un cumul d'expériences est accepté. À noter que ce cours, dont l'évaluation est fondée sur un rapport de stage et un rapport du donneur (ou des donneurs) d'ouvrage, n'est sanctionné que par une note de succès (P) ou d'échec (N).

### Choix du stage

L'étudiant se fait aider de la direction de programme dans le choix d'un endroit où il pourra effectuer son stage. Une fois le stage approuvé par la direction de programme, celle-ci envoie à l'organisme qui accueille l'étudiant le formulaire que l'employeur a à remplir et à lui retourner.

Il est essentiel que l'étudiant effectue son stage à un endroit où ses travaux seront révisés par un traducteur ou un terminologue professionnel. Pour être couverts par l'assurance de l'université, les stagiaires doivent être dûment inscrits pendant la durée du stage. Seule la direction de programme peut effectuer l'inscription.

Comme indiqué plus haut dans la section « Encadrement », les étudiants doivent avoir choisi, idéalement dès la fin du premier trimestre, un conseiller ou un directeur. Pour éviter les difficultés de dernière minute, les étudiants sont invités à discuter sans tarder de leur stage avec leur conseiller. Ils devraient prendre contact le plus rapidement possible avec le Service de placement de l'Université Laval (SPLA), qui, en concertation avec la direction de programme, les aidera dans leur recherche de stage.

### Directives concernant le rapport de stage

La longueur du rapport ne fait pas l'objet de directives précises, un rapport concis et bien fait

valant parfois autant qu'un rapport plus long. En général, on demande que le rapport porte sur quatre points :



### Commentaires sur les textes traduits ou sur les travaux terminologiques

#### a) stage en traduction

- Bref exposé sur le bureau ou l'organisme où a lieu le stage
- Types de textes traduits, titres, nombre de mots, contenu, degré de technicité (joindre des échantillons si possible)
- Terminologie traductionnelle, s'il y a lieu (joindre des fiches faites pendant le stage)
- Autres travaux : révision de textes, corrections d'épreuves, adaptations, etc.

#### b) stage en terminologie

- Bref exposé sur le bureau ou l'organisme où a lieu le stage
- Type de recherche terminologique (thématique, ponctuelle, autre)
- Méthodologie des travaux terminologiques
- Rapport entre terminologie et documentation

### Aspects professionnels de la traduction ou de la terminologie et acquis techniques

- Connaissances acquises
- Problèmes traductionnels ou terminologiques selon le cas
- Ressources offertes au stagiaire (consultations, collaboration, etc.)
- Travail en module ou travail seul
- Discussions avec le réviseur, etc.

### Bibliographie commentée

- Fiches bibliographiques portant sur les ouvrages mis à la disposition du stagiaire

### Apport du stage

- Sur le plan professionnel
- Sur le plan personnel

### **Évaluation du stage**

Le rapport de l'étudiant doit être soumis à la direction de programme dans les deux mois qui suivent la fin du stage.

La note (P = note de passage; N = échec) est attribuée par la direction de programme, qui se fonde sur le rapport de l'employeur et sur celui de l'étudiant.

## PRÉCISIONS AU SUJET DU MÉMOIRE

TRD-6811	Activité de recherche – mémoire 1
TRD-6812	Activité de recherche – mémoire 2
TRD-6813	Activité de recherche – mémoire 3
TRD-6814	Activité de recherche – mémoire 4

### Projet de mémoire

Le candidat choisit son directeur ou sa directrice de recherche en fonction de son sujet. Le travail du séminaire LNG-7004 *Méthodologie de la recherche* consiste en la rédaction du projet de mémoire. Ce projet doit ensuite être soumis à deux évaluateurs.

Avant la fin de sa troisième session d'inscription au programme, le candidat doit avoir fait approuver son projet de mémoire par la direction de programme.

### Contenu du projet

Le projet de mémoire est un document qui décrit de façon succincte (maximum 20 pages) la recherche dans laquelle l'étudiant s'est engagé. Il comporte les rubriques suivantes :

- a) *Titre du projet*
- b) *Objectifs*  
Décrire clairement et synthétiquement chacun des buts visés par la recherche.
- c) *Problématique*  
Indiquer quel est le problème à l'étude et quelles sont les raisons qui justifient une analyse de celui-ci.
- d) *État de la question et cadre théorique*  
Faire état des études qui ont déjà été menées sur le sujet de recherche, le cas échéant; situer le projet par rapport à ces études; présenter le cadre théorique dans lequel s'inscrit le projet et en justifier la pertinence.
- e) *Le corpus*  
Décrire le corpus ou le matériel qui sera soumis à l'analyse.
- f) *Méthode d'analyse*  
Décrire la méthode de dépouillement du corpus, la méthode d'analyse des données et, le cas échéant, les principes de classement adoptés.
- g) *Bibliographie*  
Citer les ouvrages et articles s'inscrivant directement dans le cadre de la recherche.
- h) *Échéancier*

Situer le plus rigoureusement possible les étapes de la recherche dans un calendrier de travail.

i) *Résumé*

Pour les fins du fascicule *La recherche au Département de langues, linguistique et traduction*, faire un résumé de 12 lignes couvrant l'ensemble de la recherche.

### Procédure de dépôt du projet

Le projet est soumis pour lecture à deux professeurs habilités (choisis par le directeur de recherche après consultation du candidat) qui ne participent pas directement à la direction de celui-ci.

1. Le directeur de recherche choisit, après consultation du candidat, les deux lecteurs du projet et s'assure de leur disponibilité. Il fait approuver son choix par la direction de programme.
2. Le candidat achemine son projet à la direction de programme.
3. Le projet est acheminé aux lecteurs par la direction de programme.
4. Les lecteurs acheminent leurs commentaires à la direction de programme.
5. Selon la nature de ces commentaires, la direction de programme peut :
  - approuver le projet;
  - exiger que le candidat rencontre les lecteurs et lui fasse part, dans un document signé par le ou les lecteurs ayant demandé des corrections et co-signé par son directeur de recherche, des résultats de cette rencontre, ou
  - exiger une rencontre avec les lecteurs et une reformulation du projet, qui est alors soumis de nouveau à ces derniers.
  - exiger une rencontre avec le ou les lecteurs ayant demandé des corrections, et une reformulation du projet, qui lui ou leur est soumis de nouveau.

Remarque : quelle que soit la formule retenue, le directeur de recherche peut, si le caractère spécialisé du sujet du mémoire ou de la thèse l'exige, faire appel à un évaluateur externe.

### Présentation du mémoire

Tout étudiant inscrit à la maîtrise avec mémoire doit consulter, sur le site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, le site suivant :

<https://www.fesp.ulaval.ca/etudiants-actuels/soumettre-a-evaluation>

Tous les renseignements concernant la rédaction, la présentation formelle du mémoire, les formulaires à remplir, les procédures d'évaluation, etc., y sont consignés.

## **Langue du mémoire**

C'est au moment du dépôt de son projet de mémoire que l'étudiant doit demander l'autorisation de rédiger son mémoire dans une langue autre que le français.

Cette autorisation est accordée uniquement dans le cas où la langue dans laquelle on prévoit rédiger est également celle qui fait spécifiquement l'objet de la recherche.

## **Choix des examinateurs du mémoire**

Lorsque le directeur de recherche estime que le mémoire sera déposé sous peu en vue de l'évaluation terminale, il s'entend avec le candidat sur le choix des examinateurs et s'assure de leur disponibilité. La direction de programme peut imposer l'ajout d'un examinateur lorsqu'elle juge qu'un aspect important du mémoire requiert l'intervention d'un autre spécialiste.

## **Autorisation de dépôt pour évaluation**

Lorsque le mémoire est dactylographié dans le respect des règles en vigueur à l'Université Laval, le directeur de recherche du candidat donne l'autorisation du dépôt en vue de l'évaluation terminale.

## **Dépôt final**

Lorsque tous les examinateurs ont fait parvenir leur rapport à la Faculté des études supérieures et postdoctorales, une copie est envoyée à la direction de programme, qui recommande à la Faculté des études supérieures et postdoctorales d'accepter le mémoire et fixe le délai accordé au candidat pour apporter à son mémoire les corrections mineures.

La Faculté des études supérieures et postdoctorales fait alors parvenir une copie des rapports au candidat et à son directeur de recherche. Le candidat apporte à son mémoire les corrections mineures qui lui ont été suggérées dans les rapports des examinateurs et procède au dépôt final de son mémoire suivant la procédure indiquée ci-dessous.

NOTE : La procédure décrite ici ne vaut que pour les mémoires jugés acceptables par les examinateurs. Dans le cas contraire, les dispositions prévues dans le site mentionné ci-dessus s'appliquent.

## COURS OFFERTS EN 2018-2019-2020

Les caractères gras indiquent les cours réguliers; quant aux autres activités, de type *restreint* – stage, essai, cours en tutorat –, on ne peut s’y inscrire qu’avec l’autorisation de la direction de programme

### Automne 2018

TRD-6001 Stage en traduction [OP]  
 TRD-6002 Essai en traduction [OB]  
 TRD-6003 Stage en terminologie [OP]  
 TRD-6004 Essai en terminologie [OB]  
**TRD-7000 Traduction générale [OB]**  
 TRD-7002 Lectures dirigées en traduction [OP]  
**TRD-7006 Terminologie bilingue [OB] (AF)**  
**TRD-7008 Traduction littéraire [OP]**  
**TRD-7016 Théories de la traduction [OP]**  
 TRD-7026 Sujets spéciaux en traduction [OP]  
 TRD-7027 Sujets spéciaux en terminologie [OP]  
 TRD-7028 Traduction : sujet libre [OP]  
 TRD-7029 Terminologie : sujet libre [OP]  
 TRD-7031 Lectures dirigées en terminologie [OP]

### Hiver 2019

TRD-6001 Stage en traduction [OP]  
 TRD-6002 Essai en traduction [OB]  
 TRD-6003 Stage en terminologie [OP]  
 TRD-6004 Essai en terminologie [OB]  
 TRD-7002 Lectures dirigées en traduction [OP]  
**TRD-7011 Linguistique différentielle [OP]**  
**TRD-7015 Traduction Juridique [OP]**  
**TRD-7018 Traduction en sciences humaines et sociales [OP]**  
**TRD-7025 Traductique et terminotique [OP]**  
 TRD-7026 Sujets spéciaux en traduction [OP]  
 TRD-7027 Sujets spéciaux en terminologie [OP]  
 TRD-7028 Traduction : sujet libre [OP]  
 TRD-7029 Terminologie : sujet libre [OP]  
 TRD-7031 Lectures dirigées en terminologie [OP]  
**TRD-7032 Terminologie bilingue avancée [OB]**

### Été 2019

TRD-6001 Stage en traduction [OP]  
 TRD-6002 Essai en traduction [OB]  
 TRD-6003 Stage en terminologie [OP]  
 TRD-6004 Essai en terminologie [OB]  
 TRD-7002 Lectures dirigées en traduction [OP]  
 TRD-7026 Sujets spéciaux en traduction [OP]  
 TRD-7027 Sujets spéciaux en terminologie [OP]  
 TRD-7028 Traduction : sujet libre [OP]  
 TRD-7029 Terminologie : sujet libre [OP]  
 TRD-7031 Lectures dirigées en terminologie [OP]

### Automne 2019

TRD-6001 Stage en traduction [OP]  
 TRD-6002 Essai en traduction [OB]  
 TRD-6003 Stage en terminologie [OP]  
 TRD-6004 Essai en terminologie [OB]  
**TRD-6300 Initiation à l’interprétation [OP] (LJ)**  
**TRD-7000 Traduction générale [OB] (AH)**  
 TRD-7002 Lectures dirigées en traduction [OP]  
**TRD-7006 Terminologie bilingue [OB] (ZG)**  
**TRD-7011 Linguistique différentielle [OP] (AH)**  
**TRD-7012 Traduction économique [OP] (ZG)**  
 TRD-7026 Sujets spéciaux en traduction [OP]

TRD-7027 Sujets spéciaux en terminologie [OP]  
 TRD-7028 Traduction : sujet libre [OP]  
 TRD-7029 Terminologie : sujet libre [OP]  
 TRD-7031 Lectures dirigées en terminologie [OP]

**Hiver 2020**

TRD-6001 Stage en traduction [OP]  
 TRD-6002 Essai en traduction [OB]  
 TRD-6003 Stage en terminologie [OP]  
 TRD-6004 Essai en terminologie [OB]  
 TRD-7002 Lectures dirigées en traduction [OP]  
**TRD-7013 Traduction spécialisée français-anglais [OP]**  
**TRD-7015 Traduction juridique [OP]**  
**TRD-7017 Histoire de la traduction [OP]**  
 TRD-7026 Sujets spéciaux en traduction [OP]  
 TRD-7027 Sujets spéciaux en terminologie [OP]  
 TRD-7028 Traduction : sujet libre [OP]  
 TRD-7029 Terminologie : sujet libre [OP]  
**TRD-7030 Traduction administrative et politique [OP]**  
 TRD-7031 Lectures dirigées en terminologie [OP]  
**TRD-7032 Terminologie bilingue avancée [OB]**

**Été 2020**

TRD-6001 Stage en traduction [OP]  
 TRD-6002 Essai en traduction [OB]  
 TRD-6003 Stage en terminologie [OP]  
 TRD-6004 Essai en terminologie [OB]  
 TRD-7002 Lectures dirigées en traduction [OP]  
 TRD-7026 Sujets spéciaux en traduction [OP]  
 TRD-7027 Sujets spéciaux en terminologie [OP]  
 TRD-7028 Traduction : sujet libre [OP]  
 TRD-7029 Terminologie : sujet libre [OP]  
 TRD-7031 Lectures dirigées en terminologie [OP]